



Fiche technique N° VI1002
23-01-2020

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.3

Maçonneries :

Béton - Enduit de ciment - Mortier - Bitume

Carrelage poreux :

Terre cuite - Briquette

Bois :

Plancher

Anciennes peintures

Vitosol Polyuréthane Aqua

Peinture décorative
pour sols à 2 composants

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative pour sols formulée à base de résine polyuréthane en émulsion dans l'eau. Produit à 2 composants constitué d'une base "base polyuréthane aqua" et de son durcisseur "durcisseur polyuréthane aqua".

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 6a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Sols industriels, parkings, garages, parois de piscines et autres locaux de service (maçonneries, carrelage poreux, bois et anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- Peinture idéale pour surfaces à trafic intense.
- Très bonne résistance mécanique et chimique : abrasion, eau et détergents industriels.
- Excellente adhérence sur le support.
- Stable à la lumière, assure la longévité des teintes dans le temps.
- Facilite l'entretien des sols.

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L



= 8h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : produit à 2 composants – **base + durcisseur**
- **Bases disponibles** : BTP - BTN
- **Aspect en finition** : brillant
- **Durée d'utilisation du mélange** : de 45 minutes à 1 heure suivant la quantité préparée et à une température de 20°C.
- **Matériel** : Brosse, Rouleau poils demi-long
- **Nettoyage du matériel** : Eau
- **Remise en Circulation** : 1 semaine
- **Sollicitation légère (piétons)** : 2 jours
- **Coloration** : système à teinter **COLORIMIX®**
- **Conditionnement** : kit de 5L : base 3,9L + durcisseur 1,1L / kit de 15L : base 11,7L + durcisseur 3,3L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Mélange):** 1,20 à 1,30 (Densité variable selon les bases).
- **Extrait sec (Mélange) (pondéral) :** 54 à 58 %
- **Taux de brillance à 60° :** <80
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/j) : 140 g/l (2010).
Ce produit contient max 140 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation :

- **Préparation du support :**
 - **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre,** laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds déjà peints :** bien dégraisser à l'aide d'une lessive alcaline, rincer jusqu'à eau claire, puis laisser sécher.
 - **Sur maçonneries, éliminer les efflorescences (salpêtre), laitances, calcites et taches de graisse** en utilisant de l'acide chlorhydrique dilué à 10% d'eau. Laisser agir, rincer jusqu'à eau claire, puis laisser sécher.
 - **Sur bois non peint :** poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
 - **Sur bois spécifiques** (tanique, exotique, résineux) : nous consulter au préalable.
 - **Maçonneries neuves (fonds alcalins) :** respecter un temps de séchage minimum de 1 mois.
 - **En extérieur,** si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec un anti-mousse adapté.
- **Préparation du produit :**
 - **Verser la totalité du durcisseur dans la base.** Mélanger l'ensemble jusqu'à obtention d'un résultat homogène, puis appliquer immédiatement.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support,** sur fonds propres et sains, parfaitement secs et adhérents, conformes au D.T.U. 59.3.
- Appliquer 2 couches successives en croisant pour bien répartir la charge à raison de 150 à 200 grammes par couche (la peinture aura été préalablement diluée de 5 à 10% d'eau avant application de la 1ère couche. Puis après 24 heures de séchage, appliquer directement, non diluée, la 2e couche de peinture).
- **AVERTISSEMENT :**
Avant mise en service intensive, attendre 8 à 10 jours le parfait durcissement du revêtement.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015